

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le conseil syndical dûment convoqué le 03 décembre 2009 s'est réuni en session ordinaire à Grenay, le 16 décembre de l'an deux mille neuf sous la présidence de Monsieur NIVON.

Nombre de membres en exercice : 88 titulaires    Votants : 61

### **PRESENTS :**

- ❶ - Communes en adhésion directe (2)
- ❷ - Communes membres de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (15)
- ❸ - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (7)
- ❹ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (11)
- ❺ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (14)
- ❻ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (12)

0 pouvoir déposé

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

Monsieur QUEMIN André est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

La Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien, nous a demandé d'étudier sur son territoire :

- les possibilités de création de quais supplémentaires sur la déchèterie de Saint Victor de Cessieu

- la faisabilité de création d'un CET pour les déchets inertes sur une ex zone de lagunage.

Après une première évaluation de ce dossier, il apparaît que la complexité des préconisations à examiner en termes de conseil à la CCVH, ne peut être traité par les moyens techniques internes au syndicat.

Il est donc proposé de faire appel à une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour répondre aux demandes de conseil de la CCVH.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures,  
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de  
publicités effectuées

**HEYRIEUX, le 18 décembre 2009**

**Le Président**  
**M. NIVON**